

Image not found or type unknown



Declarer revenus - date de facture ou paiement?

Par **bobbert**, le **05/02/2015** à **20:06**

Bonjour, Si on est indépendant et on a travaillé pour un client en décembre 2013 et on l'a facturé en janvier 2014, on déclare le revenu dans quelle année? Est-ce qu'il y a une règle stricte ou on peut choisir de faire nos comptes ou par la date de travail ou par la date de facture ou la date de paiement? Merci